Oublier, c'est trahir — Se souvenir, c'est servir

67e Année. — N° 127. — Le numéro : 15 centimes — DIMANCHE 7 MAI 1922.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS — Nord et limitrophes. 3 mois, 12.00 ; 6 mois, 23.00 ; 1 an, 45.00. — France et Belgique. » 13.00 ; » 25.00 ; » 48.00. — Union postale ..... » 22.00 ; » 43.00 ; » 82.00.

REDACTION - ANNONCES - ABONNEMENTS — ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 1199. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. (Chèques postaux 87 Lille)

PNEU HUTCHINSON

L'Allemagne apporte des propositions

Nous avons dit qu'il n'était pas impossible que l'Allemagne, d'ici la fin du mois, nous soumît un projet de paiement destiné à faciliter l'échéance du 31 mai et à éviter, si possible, l'application des mesures de contrôle et de garantie que lui impose la Commission des réparations et qu'elle juge intolérables.

Déjà, depuis quelques jours, on signale la présence à Paris de M. Bergmann, représentant le gouvernement allemand près de cette Commission. On croit savoir qu'il a essayé d'entrer en pourparlers avec elle. Elle s'y est refusée, alléguant avec raison qu'elle n'était autorisée à écouter que des propositions officielles.

C'est sans doute à la suite de cette fin de non-recevoir que le gouvernement de Berlin s'est décidé à déléguer M. Hermès, son ministre des finances, en personne, auprès de la Commission que préside M. Dubois.

D'après les renseignements que publie la « Gazette de Francfort », M. Hermès apporterait des propositions détaillées et formelles. Sont-elles la conséquence de certains pourparlers confidentiels que l'Allemagne aurait engagés à Washington et auxquels nous avons fait allusion déjà ? Il s'agirait, dans ce cas, d'une combinaison qui consisterait dans un emprunt souscrit en Amérique et gagé sur les nouveaux impôts allemands. Grâce à cet emprunt, l'Allemagne réaliserait immédiatement une somme qui lui permettrait de s'acquitter d'une tranche importante de sa dette vis-à-vis de la France et demanderait, par contre, à la Commission des réparations de renoncer aux mesures de contrôle qu'elle se proposait d'exercer sur les finances du Reich et que l'opinion allemande considère comme attentatoires à sa souveraineté.

Cela dit sous toutes réserves. Ce'st une des éventualités qu'on envisage.

Il reste, en tout cas, à constater que la fermeté dont le gouvernement français a fait montre a produit un résultat : celui de décider l'Allemagne à prendre, comme il convenait, l'initiative d'une offre en vue de son échéance.

L. G...

LE VOYAGE PRESIDENTIEL

M. Millerand rentre en France

L'arrivée à Toulon

Toulon, 6 mai. — A 8 h. du matin, le croiseur-cuirassé « Edgar-Quinet », battant pavillon présidentiel et ramenant M. Millerand en France, entre en rade avec son escadrille d'escorte, sous les ordres du contre-amiral Vladry.

A 8 h. 30, le Président débarquait au carré du port et mettait le pied sur le continent qu'il avait quitté à Bordeaux, le 30 mars.

Les réceptions officielles

Le Président ne doit rester que quelques heures à Toulon. Aussi, après avoir été l'objet de rapides souhaits de bienvenu, il se rend immédiatement à la sous-préfecture où ont lieu les réceptions officielles, puis à l'Hôtel de Ville. Sur tout le parcours il est l'objet d'un accueil chaleureux de la part de la population.

A l'Hôtel de Ville, répondant à l'allocution ud maire, M. Millerand rappelle les déclarations qu'il a déjà faites en Afrique du Nord et en Corse touchant la liberté à donner de plus en plus large aux communes et aux départements, sans toucher cependant aux cellules qui constituent la patrie.

Le banquet au « Foyer du Marin »

Le Président remonte ensuite en voiture et gagne la porte Castigneau où il procède à la pose de la première pierre du nouveau Foyer du Marin.

Après une visite à la Chambre de commerce, qui figure encore au programme, M. Millerand arrive à 11 h. à la salle du Foyer du Marin où la municipalité, le Conseil général et la Chambre de commerce lui offrent un banquet.

LES TOASTS

M. Millerand, M. Claude Brun, M. Emile Claude, président et vice-président du Conseil général, et maire de Toulon, ainsi que M. Reymonenq, député, ont d'abord pris la parole. Puis le ministre de la marine remercie le Président de la République davoir voulu, en choisissant le port de Toulon pour y atterrir, relier l'oeuvre coloniatrice de la France à la marine française, comme à l'origine dont elle est sortie.

Après le toast du maire de Toulon, M. Winsbach, maire de Metz, au nom des délégations municipales de Strasbourg, de Metz et Thionville, remercie le gouvernement de la République de l'honneur fait à ces trois villes en les appelant à être marraines de trois navires ex-ennemis qui sont devenus comme butins de guerre en territoire français. Le maire de Metz porte un toast à la France.

M. MILLERAND

Au début de son discours, M. Millerand salue, en sa qualité d'ancien commissaire général à Strasbourg, les délégués des municipalités de Strasbourg, Metz et Thionville, dont, dit-il, la présence est une manifestation émouvante de l'unité retrouvée de notre France.

« A chaque étape du beau voyage que je viens de faire, l'occasion s'est offerte à moi d'honorer quelques-uns des combattants de la grande guerre. Vous ne me pardonneriez pas si j'omettais d'incliner aujourd'hui l'hommage de mon respect et de mon admiration devant les marins qui, plus de 4 ans, ont mené, avec autant de modestie que d'héroïsme, la lutte obscure et tenace, faute de laquelle il eut été impossible à la France de tenir et d'attendre l'heure de la victoire.

« La France ne veut que sa sécurité avec les réparations légitimes. Tout son effort est aujourd'hui tendu vers les travaux de la paix. Ici, comme sur tous les points de notre territoire, la préoccupation dominante est de tirer tout le parti possible des ressources naturelles qui n'ont pas encore été mises en oeuvre.

Une ovation est faite à M. Millerand. Le Président quitte la salle du banquet à 12 h.30, pour se rendre au quai du port et s'embarquer pour Marseille.

Le départ pour Marseille

En suivant le boulevard de Strasbourg et la rue Lafayette, où toute la population semble s'être donné rendez-vous pour le saluer de ses acclamations, le Président arrive à l'embarcadère. Les navires de l'escadre tirent les salves réglementaires. Une escadrille d'avions et un dirigeable évoluent au-dessus de la flotte. Le coup d'oeil de la rade est splendide.

L'« Edgar-Quinet » lève l'ancre à 12 h.

LA LIGNE NOUVELLE

Quelle ligne ?

Mais la ligne, la vraie, il n'y en a qu'une, celle que les couturiers imposent à leurs clientes et qu'ils changent de temps en temps pour créer du nouveau. Cette fameuse ligne qu'aucune femme ne saurait exactement définir et qui est pourtant la grande préoccupation de toutes.

Pas plus que les autres je ne pourrais vous expliquer nettement ce que l'on en-

TOILETTE VUE AUX COURSES

tend vraiment par ce mot « la ligne ». Comme beaucoup sans doute, je traduis « ligne » par « silhouette » qui semble un terme plus approprié, aux variations que l'on fait subir bon gré mal gré aux corps féminins. Tantôt on euserre le buste dans un corset rigide pour obtenir la taille de guêpe, tantôt on prohibe tout soutien, comme c'est la mode depuis deux ou trois ans, et les femmes apparaissent négligées avec des proéminences qu'on eût trouvées autrefois très indécentes. Cet excès, d'un côté comme de l'autre, ne va pas sans causer de graves perturbations. Les tailles serrées déformèrent le thorax de nos mères, mais l'abandon de tout corset, même souple, nous a fait une génération de jeunes filles et de jeunes femmes à dos voûtés, à buste lassé, qui n'a rien d'esthétique. Il paraît que la mode nouvelle, celle de cet été, va nous ramener à une compréhension plus juste des besoins de notre « académie », les robes seront beaucoup plus compliquées, on parle de draperies, d'enroulements, de jupes longues et de manches mitaines.

Notre façon de marcher va même se trouver modifiée. Finie l'allure cavalière que permettaient les fourreaux écourtés : avec la nouvelle tenue, les princes du ciseau assurent que la démarche deviendra plus mesurée, presque rythmique. « Cette saison, expliquait avec onction, tel un oracle qui rend ses sentences, un de nos grands couturiers, je vois les femmes grandes, très grandes, à la manière des femmes de Watteau, et pour obtenir cette ligne, il faut allonger les robes, allonger les tailles, allonger les manches, et hausser les chapeaux... Voilà. »

Et ayant dit, le faiseur de mode parut absorbé par une vision... probablement celle de grands mannequins défilant en robes longues... longues... longues...

On s'occupe aussi pas mal de la mode masculine ; les élégants — car il y en a aussi chez les messieurs — se proposent même de lui rendre un peu d'allure, ils se plaignent que ceux du sexe fort se négligent et démocratisent un peu trop leur tenue. La guerre a détrôné l'habit, et certains s'en désolent.

Je lisais ces jours-ci l'interview d'un vieil abonné de l'Opéra qui n'avait pas assez de mots pour stigmatiser la jeune génération, qui n'osait porter ni l'habit ni le chapeau haut de forme, encore moins le « claque ». « C'est un vrai désastre mondain, disait-il, une faillite du bon goût, heureusement que nous, les abonnés de vingt ans, nous conservons la tradition et nous n'oserions pas nous présenter à l'orchestre de l'Opéra autrement qu'en frac et en gilet blanc... »

Repris au pesage des courses et à notre Académie nationale de musique, le chapeau de soie, en dépit du désir des snobs, a bien de la peine à retrouver sa vogue et je doute qu'on fasse meilleur accueil au « claque » que certains chapeliers, d'accord avec quelques-uns de leurs clients, veulent ressusciter. La ligne masculine va donc, cette saison, prendre une note sévère, du moins pour les cérémonies, puisqu'on parle de ne plus tolérer le smoking à l'Opéra et d'exiger le chapeau claque...

Voilà qui est loin du veston d'après la guerre, du linge de couleur et du feutre mou...

Marie-Louise Néron.

L'Allemagne est libre maintenant de construire des avions

Conformément à la décision du Conseil des ambassadeurs, l'industrie allemande a le droit de construire à nouveau des avions, depuis le 5 mai.

Le gouvernement allemand a nommé commissaire de l'air le conseiller de gouvernement Bisch, qui sera chargé des relations officielles avec le Comité de garanties aéronautiques.

Une loi, fixant la nouvelle réglementation pour la construction des avions en Allemagne, vient d'être publiée.

A GÊNES

Les directives de la délégation française

M. BARTHOU, A SON ARRIVÉE A GÊNES, A UNE ENTREVUE AVEC M. JASPAR

Gênes, 6 mai. — *Au moment où M. Barthou étant rentré à Gênes, la Conférence va reprendre la suite de ses travaux, il n'est pas sans intérêt d'examiner la situation à laquelle la délégation française doit faire face, en plein accord avec le Cabinet et conformément à ses instructions.*

Dans les négociations avec les Soviets, le Cabinet de Paris se solidarise entièrement avec celui de Bruxelles, dans la défense du droit de propriété. En attendant qu'un amendement, donnant satisfaction aux préoccupations françaises et belges, ait été introduit dans le mémorandum, la délégation française ne participera pas aux négociations avec les Soviets.

Une autre question est également en suspens : celle du pacte de non-agression. Cette convention n'a point de signification si la Russie n'y est pas partie, puisque toutes les autres puissances européennes, membres de la Société des Nations, ont déjà souscrit un engagement identique et que l'Allemagne est tenue aux mêmes obligations par le Traité de Versailles. Si la Russie adhérait au pacte de non-agression, la France ne pourrait l'accepter que s'il ne comporte aucune mesure de désarmement ou de limitation des armements, la Société des Nations étant chargée de l'examen de ces questions.

De plus, la France, qui est pacifique, ne saurait admettre que les armements nécessaires à sa sécurité soient mis en discussion dans une conférence comme celle de Gênes. D'ailleurs, M. Lloyd George a toujours personnellement déclaré que cette question ne saurait être abordée ici. En outre, les droits que la France tient du Traité, doivent être respectés. Enfin, le pacte devra se référer aux droits de gens, afin d'imposer l'exécution de leurs engagements aux nations qui essaieraient de s'y soustraire.

Telles sont, en résumé, les directives de la délégation française.

M. Barthou arrive à Gênes

Gênes, 6 mai. — M. Louis Barthou, chef de la délégation française à la Conférence de Gênes, est arrivé à 9 h., accompagné de M. Lamirault, chef de son cabinet. Il a été salué sur le quai de la gare par M. Colrat et les membres de la délégation.

M. Barthou s'est rendu immédiatement à sa villa ; il conférera dans la matinée avec ses collègues de la délégation française.

Une entrevue avec M. Jaspar

Gênes, 6 mai. — On communique la note officielle suivante :

M. Louis Barthou, président de la délégation française a conféré samedi matin avec M. Jaspar, ministre des Affaires étrangères. Au cours de leur conversation, qui a été particulièrement cordiale, les deux ministres ont constaté le parfait accord de leurs gouvernements.

On peut ajouter à cette note officielle, dit l'Agence Havas, qu'au cours de l'entretien qu'il a eu avec M. Barthou, M. Jaspar a paru désireux de rechercher, avec le représentant de la France, le moyen de ne pas faire obstacle à la continuation de la Conférence de Gênes. Dans ce but, on assure, sans pouvoir toutefois en obtenir confirmation officielle, que M. Jaspar rechercherait une formule qui, tout en respectant les traditions sur lesquelles les gouvernements de Bruxelles et de Paris sont entièrement d'accord, permette de poursuivre les négociations avec les Russes.

La délégation soviétique retarde sa réponse au mémorandum

Gênes, 6 mai. — Dans les milieux russes de la Conférence, on déclare que la réponse au mémorandum ne sera pas remise au secrétariat de la Conférence avant lundi ou mardi prochain. D'une part, en fait, il ne semble pas qu'un accord complet règne au sein de la délégation sur l'attitude à adopter à l'égard des propositions des puissances. Les délégués russes en ont délibéré encore toute une partie de la nuit. D'autre part, et à ce sujet il n'y a pas de divergence entre eux, les Russes estiment qu'ils ont intérêt à ne pas répondre avant de savoir quelles seront les décisions finales de la Belgique et de la France.

Une partie de la délégation russe, ayant à sa tête M. Ioffe, et accompagnée de M. Rappoport, est partie hier pour Berlin, où elle se rencontrera aujourd'hui avec une mission envoyée à sa rencontre par Lénine.

Ce fait, explique aussi, pour une certaine part, le retard apporté par la délégation russe à répondre aux alliés.

Lénine voudrait conclure des traités séparés

On mande de Moscou que le Conseil des commissaires du peuple et l'Exécutif central ont examiné un long télégramme reçu de la délégation soviétique à Gênes.

Une décision finale doit être prise aujourd'hui.

On affirme dans les milieux bien renseignés, que Lénine a proposé, en cours de séance, de rompre les discussions de Gênes et de conférer à Tchitchérine les pouvoirs suffisants pour conclure des traités séparés, notamment avec l'Angleterre.

Les manœuvres de M. Lloyd George

Le correspondant du « Daily Mail » à Gênes signale que, durant l'absence de M. Barthou, M. Lloyd George a fait tous ses efforts pour créer une situation telle que la France devra, ou bien se conformer à sa politique, ou bien assumer l'entière responsabilité de son éloignement de la Conférence.

Durant les dernières 48 heures, M. Lloyd George a travaillé assidûment pour examiner ce qui peut être fait en vue d'empêcher la Conférence de constituer un échec flagrant.

Les pétroles russes

UNE ARRIVÉE DE FINANCIERS SPECIALISTES A GENES

Une dépêche de Gênes signale qu'un nombre considérable de financiers spécialistes des questions pétrolifères, sont arrivés à Gênes.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Fédération des Associations départementales et Unions de Sinistrés

Vote d'un ordre du jour réclamant l'application du Traité de Versailles

Paris, 6 mai. — La Fédération des Associations Départementales et Unions de Sinistrés, a tenu aujourd'hui son assemblée générale, sous la présidence de M. Georges Baillet.

Toutes les Associations et tous les groupements de sinistrés de nos dix départements libérés étaient représentés par leurs présidents et leurs délégués.

A l'issue de cette réunion, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

Les membres de la Fédération des Associations Départementales et Unions de Sinistrés, réunis en assemblée générale le 6 mai, émettent le vœu :

1° Que le gouvernement exige la stricte et intégrale application des clauses du Traité de Versailles qui ont mis au compte de l'Allemagne la réparation des dommages causés par la guerre;

2° Que pour cette application le gouvernement n'hésite pas à prendre vis-à-vis de l'Allemagne défaillante, toutes les sanctions et toutes les garanties nécessaires, fût-ce au prix d'une action isolée, et protestent contre l'instabilité des interprétations de la loi faite par l'administration, interprétations qui tiennent de moins en moins compte de l'esprit dans lequel la loi a été votée par le Parlement.

LES RÉPARATIONS

M. Bergmann ne sera pas entendu par la C. d. R.

Paris, 6 mai. — On sait que le bruit a couru que M. Bergmann, venu récemment à Paris, apportait avec l'assurance que 50 millions de marks-or seraient payés le 15 mai prochain, une proposition tendant à remplacer le contrôle fiscal exigé et le vote de nouveaux impôts par l'affectation de certains revenus publics à la garantie d'un emprunt à émettre immédiatement.

On signale, à ce propos, que la Commission des réparations a estimé qu'il n'était pas de son rôle d'accepter sur ce terrain des pourparlers pareils. Elle a catégoriquement refusé d'entendre M. Bergmann.

M. Bergmann n'a pu, en conséquence, que reprendre le train pour Berlin.

Et M. Hermès ajournerait son voyage

M. Hermès, ministre des Finances, qui avait manifesté son intention de venir à Paris, ajournera, sans doute, dans ces conditions, son déplacement.

On ajoute que la Commission des réparations n'a jamais été saisie du projet attribué à sir Emile Blackett et qui envisagerait, une fois de plus, des combinaisons d'emprunt après annulation des dettes de guerre.

L'expédition de secours en Russie organisée par le Saint-Siège

Rome, 6 mai. — On confirme que l'expédition de secours organisée par le Saint-Siège et dont le caractère sera purement humanitaire, comprendra neuf ecclésiastiques, savoir trois Jésuites, trois Salésiens et trois religieux du Verbe divin.

Tout d'abord, il avait été décidé que cette mission se rendrait à Riga et de là se partagerait la Russie en trois zônes. Une modification a été apportée à cet itinéraire. La mission abordera en Russie méridionale, soit à Odessa, soit à un autre port voisin. Pour le reste, c'est-à-dire pour la distribution des secours, rien n'a été changé au programme primitif.

L'AGRESSION DE LAMBORN

L'état du lieutenant blessé. — Une première sanction

Bruxelles, 6 mai. — Le lieutenant Bronne, qui a été victime de l'agression de Lamborn, a reçu deux blessures légères.

La Haute-Commission interalliée a décidé d'interdire la circulation après dix heures du soir, à Lamborn, pendant dix jours, à titre de première sanction.

LA SITUATION ECONOMIQUE EN RUSSIE

Riga, 6 mai. — Aux termes mêmes des derniers comptes-rendus du Conseil administratif du parti communiste, la Russie serait à la veille d'une catastrophe économique sans précédent.

Les dettes de la France envers les Etats-Unis

Un démenti

Londres, 6 mai. — Un télégramme de Washington aux « Central News », dit que le secrétaire d'Etat, M. Hughes, a déclaré que la nouvelle qui a circulé et suivant laquelle les Etats-Unis auraient demandé à la France de payer ses dettes de guerre dans une période de trente ans, avec un intérêt de 4 %, est sans aucun fondement.

Une femme de l'Etat d'Ohio aurait empoisonné ses trois maris successifs

Et ses victimes étaient assurées sur la vie!

Londres, 6 mai. — Un message au « Central News » de Cleveland, ville de l'Etat d'Ohio, signale qu'une vive sensation vient d'être causée dans cette ville, par l'arrestation d'une femme coupable d'avoir empoisonné ses trois maris successifs et deux de ses enfants. Chacune de ses victimes était assurée sur la vie pour une valeur considérable. Un certain mystère entoure cette affaire, la police ayant refusé de dévoiler le nom de l'inculpée et de donner d'autres détails au sujet des crimes dont on l'accuse.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les Élections Cantonales

DU DIMANCHE 14 MAI 1922

CANTONS DE ROUBAIX

M. Charles MALFILATRE

Candidat Républicain au Conseil Général dans le Canton Nord de Roubaix

M. Charles Malfilatre est né à Wattrelos, le 18 mars 1864, d'une famille d'ouvriers. Après avoir reçu une bonne instruction primaire de 1871 à 1876, à l'école communale,

(Photo Lechantre.)

M. CHARLES MALFILATRE

dirigée par M. Desbouvries, il entra à douze ans comme apprenti tisserand chez Leclercq-Dupire. Il devint donneur de trames et partit au 33e d'infanterie accomplir son service militaire.

Après son devoir accompli, il revint dans la même maison où il fut chef de rayon pendant quinze années. Un moment donné, et d'accord avec ses patrons, il en sortit pour faire de la représentation.

Sa profession de représentant de commerce lui laisse assez de loisirs pour s'occuper avec activité des intérêts de ses électeurs.

Habitué au travail, il ne ménagera pas ses démarches et sera toujours à la disposition de la population. Homme obligeant et d'un caractère aimable, il est toujours prêt à rendre service à tous.

Issu d'une famille de tisserands, c'est un homme d'une simplicité parfaite, sans grandeur, très accueillant à tous et surtout aux ouvriers.

Tous les électeurs qui répudient les doctrines collectivistes, doivent se compter sur le nom de M. Charles Malfilatre ; c'est le nom d'un travailleur infatigable pour le bien, un citoyen éclairé qui connaît les besoins de son canton et qui est capable de les défendre au Conseil Général.

M. Léon BEAUSIRE

Candidat de l'Union Nationale et Républicaine au Conseil d'Arrondissement

Léon Beausire, employé de commerce, né à Roubaix le 4 juin 1875, a habité de longues années les quartiers du Moulin et du Ravennel.

(Photo Lechantre.)

M. LÉON BEAUSIRE

A été l'un des membres les plus actifs du Comité du Ravennel de l'« Union Sociale et Patriotique » durant tout le temps qu'a duré cette Association. A pris part, avec un dévouement désintéressé, à toutes les campagnes anticollectivistes d'avant-guerre.

L'un des candidats de l'« Entente Républicaine » de Wattrelos, dans la section de la Baillerie, a été élu conseiller municipal le 7 décembre 1919.

Au Conseil municipal, il s'est toujours inspiré d'un large esprit de justice, de tolérance et de concorde, réclamant pour les enfants nécessiteux de toutes les écoles, sans distinction, leur part des subsides de la commune, mais votant sans réserve les subventions proposées pour la Caisse des Ecoles ou les indemnités de toute nature aux instituteurs et aux institutrices publics ; — se montrant irréductible quand il le fallait, comme dans la question des illégalités et des manquants du Ravitaillement municipal ; — mais cherchant, chaque fois que l'occasion s'en présentait, à réaliser l'union, l'unanimité du Conseil sur les questions d'intérêt local ou général ; en un mot, ne pratiquant pas, envers l'Administration et la majorité socialiste du Conseil, une opposition systématique.

A CROIX

UNE BELLE RÉUNION de la Ligue d'Union Républicaine au « Café du Progrès »

MAGISTRAL DISCOURS DE M. FERNAND MOTTE

CANDIDAT AU CONSEIL GENERAL DANS LE CANTON OUEST

Un incident. — Energique réplique de l'orateur à un communiste

Les applaudissements unanimes et sincères que soulève chaque paragraphe du programme électoral qu'a exposé en plusieurs réunions déjà, M. Fernand Motte, prouvent que le candidat de la Ligue d'Union Républicaine est véritablement le porte-drapeau de tous les républicains du canton Ouest.

Samedi à 20 h. 30, à la réunion tenue salle du « Progrès », place de la République, à Croix, M. Fernand Motte a obtenu un très vif succès.

En ouvrant la séance, le président M. J.-B. Delaplace qui avait comme assesseurs MM. Paul Lefebvre, ancien conseiller municipal, et Fourdrain, présenta en quelques mots le candidat aux nombreux électeurs qui avaient pris place dans la salle.

« Nous ne voyons pas en M. Fernand Motte le grand patron, mais le petit-fils et le neveu de deux grands républicains qui ont donné une grande partie de leur vie à servir la chose publique pour le plus grand bien de la France. »

DISCOURS DE M. FERNAND MOTTE

Avant d'exposer son programme, M. Fernand Motte dit son plus profond mépris pour une certaine presse « qui, dit-il, ose me comparaître aux boches. »

L'orateur, mû par une juste indignation, flétrit de telles injures, déclarant qu'elles ne peuvent émaner que « de gens n'ayant jamais eu à souffrir les boches, soit qu'ils ne les aient pas eus devant eux au front, soit qu'ils n'aient eu à subir leurs vexations. »

Exposant son programme, M. Motte en arrive aux réformes sociales et aux assurances sociales. « J'en suis, déclare-t-il, partisan d'une façon intégrale. Cependant je fais une réserve, celle de voir des institutions fondées par le peuple, c'est-à-dire les sociétés de secours mutuels, survivre à cette loi. »

« Comme patron, poursuit-il, je pousserai plus loin la mutualité et je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour parer aux désastres que fait entrer dans les familles le chômage accidentel.

UN INCIDENT

Poursuivant l'exposé de son programme, M. Fernand Motte est un moment interrompu par un cri de : « Vive la Révolution russe ! » que lance dans le bout de la salle un membre du parti communiste.

Aussitôt le sympathique candidat répond à ce cri en criant avec indignation : « A bas la révolution russe qui a tout détruit avant de songer à édifier, qui est cause de la mort de millions d'êtres humains. Vous criez : « Vive la révolution russe ! » pourquoi-il, et vous n'êtes jamais allé dans ce pays où règne la plus profonde misère. » M. Fernand Motte flétrit en passant Sadoul, le traître qui y est allé mais qui n'a pas osé en revenir.

En terminant, M. Fernand Motte fait un vibrant appel à l'union de tous. « L'union, dit-il, nous a donné la victoire dans la guerre, il faut qu'elle nous donne aussi la victoire dans la paix. Groupez-vous autour de moi. Je suis votre porte-drapeau et nous mènerons le bon combat. »

UN CONTRADICTEUR INTERVIENT

Après que les applaudissements nourris qui avaient salué la fin du discours se furent éteints, un communiste demanda « pourquoi, tandis que le candidat faisait appel à la collaboration de tous, le Gouvernement français lui-même ne voulait pas collaborer avec les Soviets à la Conférence de Gênes et qu'il se refusait à secourir 150 millions de Russes voués à la misère. »

MAGNIFIQUE REPLIQUE DE M. FERNAND MOTTE

Rendant hommage au bon cœur de son interlocuteur dont, dans un sens, il partage les mêmes sentiments, M. Fernand Motte dans un magnifique élan de patriotisme répond que « tant qu'il n'y aura pas un état de vie normale en Russie, qui par sa défaillance en 1917 fut cause que la France n'ait pu être victorieuse un an plus tôt, il est impossible de renouer avec elle des relations. Ses délégués à Gênes ont montré tout ce qu'on pouvait attendre des bolchevistes. »

L'IMPOT SUR LES SALAIRES

Un auditeur demande ensuite au candidat de qu'il pense de l'impôt sur les salaires. « Cet impôt, répond M. Fernand Motte, serait juste s'il taxait l'excédent de ce qui est nécessaire à la vie, mais tel qu'il est établi, il est injuste car par ce temps de vie chère, le taux minimum de 6.250 francs pour l'année 1922 est beaucoup trop faible.

Après l'adoption d'un ordre du jour par lequel les auditeurs s'engagent à faire triompher M. Fernand Motte, le 14 mai, éclate le chant de la « Marseillaise » et la séance est levée.

A ROUBAIX

A L'UNION NATIONALE ET REPUBLICAINE

UNE GRANDE RÉUNION au « Café des Arcades »

M. Beausire, candidat au Conseil d'arrondissement, expose fermement son programme. — Ses auditeurs l'approuvent à l'unanimité.

« Les buts de l'Union Nationale et Républicaine », par M. Goethals

Sous la présidence de M. Vantroys, président du Comité de section de la rue du Moulin, de l'Union Nationale et Républicaine, un nombreux auditoire, réuni au Café des Arcades, rue Neuve, a entendu, samedi, à 20 h. 30, M. Léon Beausire, candidat au Conseil d'arrondissement pour le canton Est, et M. Goethals, président de l'Union Nationale et Républicaine.

En ouvrant la réunion, M. Vantroys présente M. Beausire, qui l'est fait remarquer, dit-il, « par ses interventions et ses opportunes interventions au Conseil municipal de Wattrelos. »

DISCOURS DE M. BEAUSIRE

M. Vantroys donne la parole à M. Beausire